

Informations sur la sécurité du produit

Conteneur de rayonnage CEN 33-2b/33-3b IBC BAUER, avec 2/3 niveaux de stockage, en acier, porte à deux battants, différents modèles

Fabricant/Personne de contact : BAUER GmbH, Eichendorffstr. 62, 46354 Südlohn, Deutschland
e-Mail : info@bauer-suedlohn.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 461306, 461305, 461304, 461303, 461302, 461301, 461050, 461049, 461048, 461047, 461046, 461045

Instructions de sécurité:

- Assurer le risque d'asphyxie dû à un stockage inapproprié de substances dangereuses, utiliser un équipement de protection approprié.
- Contrôler régulièrement l'absence de fuites ou de fissures dans le bac de rétention et les documenter.
- Mettre correctement à la terre/équilibrer le potentiel des conteneurs à rayonnages, en particulier pour le stockage de liquides inflammables des GHS 1 à 3.
- Faire appel à un personnel dûment formé pour le montage, l'utilisation et la manipulation avec des appareils de levage tels que des chariots élévateurs ou des chariots à fourche.
- Assurer un équipement de protection individuelle et des mesures de protection adéquats lors de la manipulation de substances dangereuses.
- Effectuer des inspections et des entretiens réguliers de la structure, de la corrosion et des systèmes de ventilation.
- Assurer les mesures de sécurité pour le stockage et la manipulation des substances dangereuses pour l'eau des GHS 1-4.
- Protéger le produit des intempéries et ne l'utiliser que conformément aux spécifications indiquées et aux instructions du fabricant.
- Accès au conteneur par une porte sécurisée à double battant et uniquement par le personnel autorisé.
- Assurer la liaison équipotentielle/la mise à la terre lors du stockage de liquides inflammables à l'extérieur, utiliser l'éclairage si nécessaire pour éviter l'accumulation de gaz.
- Avant d'utiliser le produit, vérifier qu'il n'est pas endommagé et documenter les mesures de protection contre la corrosion.
- Appliquer un étiquetage et un marquage appropriés des substances dangereuses stockées.